



# European Association for Aquatic Mammals

Devoted to marine mammal  
conservation since 1972.

---

## La décision du gouvernement met en danger le rôle essentiel des parcs zoologiques en matière d'éducation et de conservation

**Bruxelles, le 6 octobre 2020** L'Association Européenne pour les Mammifères Aquatiques (EAAM) alerte sur la décision annoncée par le gouvernement français d'interdire l'importation, et la reproduction des dauphins dans les parcs zoologiques français. Si elle devait être mise en œuvre, cette décision aurait un impact négatif sur le bien-être des animaux concernés en raison de la réduction de leurs groupes sociaux, voire l'isolement de certains animaux et compromettrait le programme européen de gestion des dauphins qui rencontre un grand succès. L'EAAM considère également que la proposition visant à placer les dauphins dans des enclos en mer est irréaliste, irréfléchie et nuit également au bien-être des animaux. Sur les 29 dauphins qui vivent aujourd'hui dans les parcs zoologiques français, 24 sont nés en institutions zoologiques. Tous ces animaux ont passé la totalité ou la grande majorité de leur vie dans l'environnement protégé d'un parc zoologique. Le projet annoncé par la France aura donc un impact négatif supplémentaire sur le bien-être de chacun d'entre eux.

Les parcs zoologiques sont strictement réglementés, agréés par le gouvernement, qui accueillent, présentent et prennent soin professionnellement des animaux à des fins d'éducation, de conservation et de recherche scientifique. En France, ces parcs fonctionnent conformément à des normes et à des directives ainsi qu'à des standards internationaux de bonnes pratiques professionnelles qui dépassent les obligations imposées par la loi.

Le besoin d'éduquer et de sensibiliser le public aux impacts de l'activité humaine sur l'environnement et la faune n'a jamais été aussi grand : nous sommes peut-être déjà au milieu d'une "sixième extinction". De nombreuses publications scientifiques ont démontré que les interactions réelles du grand public avec les animaux créent des liens émotionnels positifs qui encouragent les attitudes et les comportements favorables à la préservation de l'environnement. A l'heure où les océans sont de plus en plus menacés par les pollutions anthropiques, et alors que l'observation des cétacés en mer est particulièrement rare et réservée à une minorité, les parcs zoologiques marins sont un lieu de découverte et d'apprentissage à la préservation d'un écosystème qui concerne 70% de la surface de notre planète.

Les parcs zoologiques sont des lieux clés pour la recherche scientifique. L'essentiel de ce que nous connaissons aujourd'hui sur les dauphins est le fruit d'observations et de recherches menées dans ces parcs. Nombre d'avancées scientifiques sur notre compréhension de ces animaux n'auraient pu être réalisées sans la possibilité d'accéder aux populations de dauphins placées en institutions zoologiques. La recherche menée au sein des zoos bénéficie aux études de conservation en milieu naturel en fournissant des bases de référence et d'analyse solides sur les polluants et autres facteurs environnementaux qui mettent la faune et la flore marine en danger, en documentant les réponses physiologiques et comportementales des dauphins, en aidant les scientifiques chargés de surveiller les populations en milieu naturel, et enfin en développant des techniques et des outils pouvant être utilisés sur le terrain. Les recherches scientifiques menées dans les parcs aident également la France à remplir ses obligations légales au titre



# European Association for Aquatic Mammals

Devoted to marine mammal conservation since 1972.

de la Convention sur la diversité biologique, à savoir la mise en place et le maintien d'installations pour la conservation *ex situ*.

L'EAAM accueille favorablement la mise en place d'installations artificielles telles que des enclos marins pour héberger les animaux sauvages malades et blessés qui ont besoin d'être soignés avant de retourner dans la nature. Cependant, malgré de nombreuses propositions, de telles installations n'existent pas aujourd'hui pour les animaux issus des parcs zoologiques, en grande partie en raison des nombreux défis rencontrés. Il s'agirait d'exposer des animaux ayant passé la totalité ou la grande majorité de leur vie dans les environnements protégés des parcs zoologiques à la pollution, aux toxines et aux virus présents en milieu naturel, tout en gérant les risques pour l'environnement marin et la faune présente engendrés par l'introduction de ces animaux sans aucun moyen de filtrer l'eau circulant librement à travers les parois en filet de l'enclos.

De plus, des installations et équipements intérieurs (tels que ceux existant déjà dans les parcs zoologiques français) seraient nécessaires pour assurer les soins médicaux aux animaux malades et pour héberger les dauphins à évacuer de l'enclos en cas de conditions météorologiques extrêmes susceptibles de les blesser.

L'EAAM appelle instamment le gouvernement français à évaluer soigneusement les conséquences des mesures qu'il propose sur le bien-être des animaux concernés. Le gouvernement devrait également prendre en considération le coût sociétal de la perte des services d'éducation, de conservation et de recherche que les parcs zoologiques sont en mesure d'offrir grâce au fort intérêt du public pour les dauphins.

*Fondée en 1972, l'Association européenne pour les mammifères aquatiques est une organisation à but non lucratif qui se consacre à la conservation et au bien-être des mammifères aquatiques, tant en milieu zoologique que dans la nature. Parmi ses membres figurent des parcs zoologiques et des aquariums de l'Union européenne, des vétérinaires, des biologistes, des directeurs et des gestionnaires de zoos et de parcs marins, des formateurs et des gardiens, des chercheurs, des étudiants et d'autres personnes qui consacrent un temps considérable au bien-être et à la conservation in situ et ex situ des mammifères marins par la recherche, les soins médicaux, la formation, l'éducation, la conservation, la gestion et les activités connexes. Il y a plus de 45 ans, l'EAAM a créé la revue scientifique "Aquatic Mammals", qui est aujourd'hui la plus ancienne publication internationale de science évaluée par des pairs sur l'élevage, le comportement, la physiologie, les tendances vétérinaires, la conservation, les tendances démographiques et les efforts de pollution, le changement climatique et le bruit marin sur les mammifères aquatiques. L'EAAM organise chaque année un symposium scientifique pour permettre aux universitaires, aux professionnels et aux étudiants d'échanger leurs connaissances.*

[www.eaam.org](http://www.eaam.org)

Contact presse: Dr. Renato Lenzi, Président, European Association for Aquatic Mammals

Tel: +39 338 6216832 Email: [president@eaam.org](mailto:president@eaam.org)